

La Conseillère d'Etat, Présidente de la cour administrative d'appel de Nancy,

Vu le code de justice administrative;

Vu le décret du 30 mai 2023 par lequel le Président de la République a nommé Mme Julie Kohler, présidente du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, dans les fonctions de présidente-assesseure à la cour administrative d'appel de Nancy, à compter du 1^{er} septembre 2023 ;

DECIDE

Article unique:

Mme Julie Kohler, présidente-assesseure à la cour administrative d'appel de Nancy, est désignée comme présidente de formation de jugement pour statuer au sens et pour l'application des dispositions du code de justice administrative faisant référence à ces fonctions.

Fait à Nancy, le 1er septembre 2023